



] PRÉFET D'INDRE-ET-LOIRE]

**INSTALLATIONS CLASSÉES
POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT**

**Direction des collectivités territoriales et de l'environnement
Bureau de l'aménagement du territoire et des installations classées**

(tél. 02 47 33 12 47)

AVIS DE CONSULTATION DU PUBLIC

Une consultation du public est ouverte du lundi 23 octobre 2017 au lundi 20 novembre 2017 sur le territoire de la commune de Tauxigny relativement à la demande d'enregistrement présentée par la société Ets A. CHOLLET en vue de l'exploitation d'une installation d'entreposage et de logistique de produits destinés au marché automobile en ZA Node Park Touraine à Tauxigny.

Cet établissement relèvera des rubriques n° 1510-2, 4331-2 et 4320-2 de la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement.

Le dossier est déposé en mairie de Tauxigny et tenu à la disposition du public pendant toute la durée de la consultation, les lundis, mardis et jeudis, de 14 h à 18 h, les mercredis, de 16 h à 18 h, les vendredis, de 9 h 30 à 12 h et de 14 h à 18 h et les samedis de 9 h 30 à 12 h., à l'exception du mercredi 1^{er} novembre 2017 et du samedi 11 novembre 2017, fériés.

Le public peut formuler ses observations sur un registre ouvert à cet effet en mairie de Tauxigny ou les adresser en préfecture, par lettre (PREFECTURE D'INDRE-ET-LOIRE – BATIC – 37925 TOURS CEDEX 9) ou par voie électronique (pref-icpe@indre-et-loire.gouv.fr) pendant toute la durée de la consultation.

A l'issue de la procédure, le préfet d'Indre-et-Loire sera amené à prendre un arrêté préfectoral d'enregistrement, éventuellement assorti de prescriptions particulières complémentaires, ou, le cas échéant, un arrêté de refus, pour la demande d'enregistrement présentée par la société Ets A. CHOLLET.